





# les ateliers du Douet

Adaptés  
à vos  
exigences

## → MISSIONS

Créés en 1973 sous la forme d'une Association Loi 1901 à but non lucratif, Les Ateliers du Douet marquent la première étape de ce qui allait par la suite être développé autour de la personne handicapée et de ses besoins. La mission des Ateliers du Douet est d'offrir à la personne en situation de handicap mental une place dans la société, à travers une vie professionnelle et sociale active la plus proche de la réalité avec un accompagnement personnalisé et adapté qui permet d'accompagner chaque personne en situation de handicap dans le temps (autonomie, épanouissement, etc.).

## → ÉVOLUTION

Face à l'augmentation du nombre des salariés, de nombreux événements ont marqué les dernières années :

- Extension importante des locaux (construction des ateliers de Menuiserie, agrandissement et mise aux normes de la Cuisine, aménagement d'un lieu pour les activités de soutien, réfection des vestiaires, etc.).
- Création de nouveaux services (S.A.V.S., Foyer d'Hébergement permanent),
- Renforcement des équipes d'encadrement dans les ateliers Menuiserie et Métallerie, au S.A.V.S., au Foyer...
- Extension de l'activité du S.A.V.S. en direction d'une population en situation de handicap psychique, dans le cadre de la résidence Villebois-Mareuil à Fougères.



## → HISTORIQUE

**1973**

(22 octobre) Création du C.A.T. par l'Association de Gestion de l'I.M.E. Accueil d'adultes handicapés mentaux. Effectif : 9 usagers.

**1975**

Loi d'orientation du 30 juin 1975 avec création d'une Commission Technique d'Orientation et de Reclassement Professionnel (C.O.T.O.R.E.P.) dans chaque département. La personne handicapée en C.A.T. perçoit un salaire.

**1978**

- Création de l'Association de Gestion du C.A.T. Foyer, indépendante et spécifique à l'accueil et à l'accompagnement des adultes handicapés.
- Création d'un Foyer de semaine sur Fougères au sein du Foyer des Jeunes Travailleurs.

**1982**

Création de l'Atelier de Saint-Hilaire-des-Landes. L'effectif des salariés handicapés passe de 105 à 140 personnes.

**1984**

Transfert du Foyer d'Hébergement à Saint-Hilaire-des-Landes.

**1988**

Ouverture de la S.A.C.A.T. (Section Annexe de C.A.T.). Capacité d'accueil de départ : 16 places.

**1991**

Création de l'Association de Gestion de l'Entreprise Adaptée (A.G.A.P.) qui gère la S.A.P. dont l'activité principale est la menuiserie industrielle.

**1993**

Extension importante des ateliers et création du site des menuiseries de Saint-Sauveur-des-Landes et de l'atelier Restauration Cuisine Centrale.

**1995**

Création du S.A.V.S. du Pays de Fougères.

**1999**

Installation définitive du Foyer d'Hébergement à La Résidence du Nançon à Fougères.

Le foyer propose alors un accueil permanent pour 21 personnes.

**2007**

Agrément pour accueillir 150 travailleurs handicapés à l'E.S.A.T.

**2009**

Transfert du S.A.V.S. dans ses nouveaux locaux adaptés à l'accueil de personnes à mobilité réduite.

**2010**

Élargissement des compétences du S.A.V.S. avec la création de la Résidence Accueil Villebois-Mareuil gérée par Posabitat et l'accompagnement d'une population en situation de handicap psychique.

**2015**

Modification des statuts :

- L'Association de Gestion C.A.T. Foyer devient Les Ateliers du Douet.
- L'A.G.A.P. devient l'Association de Gestion de la S.A.P.



# Les Ateliers du Douet

## → STRUCTURE

L'Association Les Ateliers du Douet est aujourd'hui un acteur de choix qui propose aux personnes handicapées un suivi individualisé de qualité avec une grande diversité de services privilégiant leur intégration sociale et professionnelle :

- **E.S.A.T.** des ateliers de production spécialisés en Métallurgie, Menuiserie, Conditionnement et Sous-Traitance diverse, Restauration Cuisine Centrale,
- **S.A.C.A.T.**, Section Annexe de l'E.S.A.T.,
- **S.A.V.S.**, Service d'Accompagnement à la Vie Sociale du Pays de Fougères,
- **Résidence du Nançon**, Foyer d'hébergement.



## → VALEURS

Avec une dynamique interne digne d'une entreprise et avec un statut associatif, Les Ateliers du Douet sont attachés à leurs valeurs fondatrices et mettent la priorité sur la personne handicapée, son bien-être et la qualité de ses prestations. L'accompagnement a pour objectif de permettre à chaque personne de trouver des réponses à son projet de vie, à son insertion sociale et professionnelle.

C'est pourquoi la priorité est mise sur :

- **L'accueil**  
Abordé comme une attitude humaine et aussi comme une attitude éducative, il permet de favoriser et développer le lien.
- **Le projet individualisé**  
La personne accueillie est au centre du dispositif de son arrivée au sein de l'établissement jusqu'à son départ. Les attentes sont identifiées et les besoins évalués pour la mise en place d'un dispositif personnalisé et adapté.

### Des valeurs communes aux usagers et partenaires

- L'intégration
- La non-discrimination
- Le respect
- La simplicité
- La rigueur
- La chaleur humaine
- La réalisation personnelle
- L'épanouissement

## Les Ateliers du Douet en chiffres

**5** services

**6** sites

**60** collaborateurs

**300** travailleurs handicapés ou usagers des différents services





# E.S.A.T.

Établissement de Soutien d'Aide par le Travail

Géré par l'Association Les Ateliers du Douet



Établissement médico-social réaffirmé par la Loi de février 2005 et créé en 1973, l'E.S.A.T. Les Ateliers du Douet propose à la personne en situation de handicap intellectuel, âgée de 20 ans à 60 ans, des activités professionnelles de production dans 4 secteurs d'activités distincts.

Ayant pour principal objectif de permettre à la personne rencontrant momentanément ou durablement des difficultés pour intégrer le milieu de travail ordinaire à accéder à une vie sociale et professionnelle, l'E.S.A.T. Les Ateliers du Douet contribue au développement de la personne handicapée à travers une véritable activité professionnelle, l'adaptation de son poste de travail et des accompagnements spécifiques.

## → CADRE LÉGAL

La mission des E.S.A.T. a été rénovée par la Loi N°2005-102 du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées.

## → SERVICES

- 1 atelier de Métallurgie  
Fabrication de piquets de clôtures électriques.  
Barrières métalliques et diverses séries spécifiques.
- 3 ateliers de Menuiserie  
Portails, tables extérieures, produits d'élevage, caisses sommiers, palettes, tréteaux, établis...
- 1 atelier de Sous-Traitance  
Montage électronique, conditionnement, routage, ébavurage, couture, montages divers.
- 1 atelier Restauration agréé Cuisine Centrale  
(+ de 400 repas quotidiens).





## E.S.A.T.



### → CAPACITÉ D'ACCUEIL

150 places.

### → STATUT DE LA PERSONNE

L'usager est rémunéré, selon l'activité et le temps de travail (partiel ou à temps plein ; durée maximum : 35 heures/semaine).

Il est bénéficiaire de l'A.A.H. (Allocation aux Adultes Handicapés).

### → MISE EN SITUATION

La personne accueillie à l'E.S.A.T. bénéficie d'une période de découverte lui permettant d'observer le fonctionnement de 1 à 4 secteurs d'activités. En fonction du choix de la personne et des places disponibles, elle est évaluée sur une période de 1 mois minimum. L'admission est ensuite validée ou pas.

### → COORDONNÉES

#### **E.S.A.T.**

3 allée du Douet  
35133 SAINT-SAUVEUR-DES-LANDES  
Tél. : 02 99 98 81 82  
Fax : 02 99 98 89 50  
esat@eurodouet.com





# S.A.P.

Entreprise Adaptée

Gérée par l'Association de Gestion de la S.A.P.



## → CADRE LÉGAL

Depuis 2005, les Entreprises Adaptées n'appartiennent plus au secteur du travail protégé et sont devenues des entreprises à part entière.

Les Entreprises Adaptées constituent des unités économiques de production qui mettent les travailleurs handicapés à même d'exercer une activité professionnelle salariée dans les conditions adaptées à leurs possibilités. Elles doivent en outre favoriser la promotion des travailleurs handicapés et leur accession à des emplois dans le milieu ordinaire de travail.

## → SERVICES

1 atelier de Menuiserie Industrielle.  
Fabrication de pièces de literie et sommiers.

## → EFFECTIF

30 salariés.  
Convention Menuiserie et Ameublement.



## → COORDONNÉES

### S.A.P.

3 allée du Douet  
35133 SAINT-SAUVEUR-DES-LANDES  
Tél. : 02 99 98 89 55  
Fax : 02 99 98 94 35  
sap@eurodouet.com



# RÉSIDENCE DU NANÇON

Gérée par l'Association Les Ateliers du Douet



Créé en septembre 1999, le Foyer d'Hébergement « Résidence du Nançon » accueille les adultes déficients intellectuels travaillant en E.S.A.T.

Il est géré par une équipe professionnelle composée de travailleurs sociaux et d'agents techniques, et sous la responsabilité du Chef de Service, il assure l'encadrement de personnes hébergées la semaine ou en permanence.

Convention et financement Conseil Départemental d'Ille-et-Vilaine. Habilitation Aide Sociale. Présence institutionnelle de type internat.



## → POUR QUI ?

Population mixte, stabilisée dans son comportement, avec la volonté de vivre en collectivité.  
Adultes reconnus handicapés C.D.A.P.H. relevant d'une orientation E.S.A.T. avec structure d'hébergement.

## → CAPACITÉ D'ACCUEIL

21 résidents.

## → PROJET ÉDUCATIF

L'Association Les Ateliers du Douet a pour mission d'accueillir des adultes afin de promouvoir leur épanouissement, leur insertion sociale et professionnelle. Elle assure aux familles un soutien matériel et moral. L'objectif principal étant de mener la personne accueillie vers une autonomie de vie individuelle et éventuellement une intégration dans une structure adaptée à la situation et au désir de l'usager (maison de retraite, logement...).

Le projet éducatif s'articule autour de :

- Un accompagnement éducatif individualisé qui inclut l'ensemble des apprentissages nécessaires à l'autonomie sociale (hygiène, loisirs, budget, démarches administratives, gestion des temps libres, etc...),
- Un soutien relationnel collectif qui vise à favoriser les échanges avec l'environnement proche,
- Animations diverses organisées régulièrement en interne et à l'extérieur du Foyer (activités sportives, culturelles, de détente...),
- Un studio indépendant de mise en situation d'autonomie.

## → CADRE DE VIE

- Studios individuels,
- Salle de restauration,
- Salle de détente,
- Salle de jeux,
- Terrasse collective avec barbecue,
- Cuisine (initiation et/ou apprentissage).

Située à Fougères, le Foyer permet aux résidents d'avoir facilement accès aux services et commerces du centre-ville.

Transports collectifs assurés entre le Foyer et l'E.S.A.T.

## → ADMISSION

### Accueil permanent

- Dossier d'inscription.
- Entretien préalable.
- Mise en situation : une période d'essai d'1 mois est proposée à la personne accueillie afin qu'elle puisse mieux découvrir la vie au foyer, les services et activités. Cette période permet également aux éducateurs de faire connaissance avec l'usager et de définir le type d'accompagnement le plus adapté à la personne. Un contrat de séjour est délivré au bout de 15 jours et à la fin de la période le contrat d'accueil est soumis au résident (signatures : résident, tuteur et Directeur).

### Accueil temporaire

L'accueil temporaire est formalisé par la signature d'un document individuel de prise en charge cosigné par le résident et son tuteur. Y sont définis le temps de séjour, le motif de la demande. Un état des lieux est fait à la sortie.

## → ÉQUIPE PROFESSIONNELLE

- Un chef de service.
- Une équipe éducative pluridisciplinaire.
- Des agents de service.
- Surveillants de nuit.

## → PARTENAIRES

- Les services de tutelle.
- Les structures de travail (E.S.A.T. du Pays de Fougères).
- Les S.A.V.S., Services d'Accompagnement à la Vie Sociale.
- Les organismes de loisirs.
- Les services médicaux et para-médicaux.
- Les S.A.C.A.T.
- Les familles.
- Les différentes associations locales.

## → COORDONNÉES

### RÉSIDENCE DU NANÇON

14 rue du Moulin aux Pauvres  
35300 FOUGÈRES

Tél. : 02 99 99 43 43

Fax : 02 99 98 83 40

nancon@eurodouet.com



# S.A.C.A.T.

Section Annexe de l'E.S.A.T.

Gérée par l'Association Les Ateliers du Douet et créée en janvier 1988.  
La Section Annexe offre un accueil de jour alterné avec l'E.S.A.T. et propose des activités diverses.



## → POUR QUI ?

La Section Annexe s'adresse à toute personne adulte handicapée du Pays de Fougères ne pouvant pas ou plus travailler à plein temps en E.S.A.T.

## → CAPACITÉ D'ACCUEIL

21 places.

## → POUR QUOI ?

Lieu occupationnel de jour, la Section Annexe a pour principale mission :

- le maintien des acquis existants,
- le développement de nouveaux acquis,
- le développement de l'autonomie,
- l'épanouissement et le bien-être de la personne.

La S.A.C.A.T. peut offrir la possibilité d'accéder progressivement à une activité en E.S.A.T. et peut aussi permettre la préparation d'une orientation vers un foyer de vie.

## → ACTIVITÉS

- De plein air dans un encadrement spécialisé : piscine, canoë, etc.,
- D'intérieur : jeux éducatifs, manuels, ludiques, bibliothèque, relaxation, etc.,
- Travail de sous-traitance ponctuellement,
- Stages et temps de rencontre dans des établissements médico-sociaux pour inscrire l'usager dans le réseau et l'amener vers l'extérieur,
- Entretien hebdomadaire des essuie-mains des ateliers de l'E.S.A.T.

Les activités ayant lieu sur le site de Saint-Hilaire-des-Landes et les repas du midi étant pris au Restaurant de l'E.S.A.T. à Saint-Sauveur-des-Landes, le transport en minibus est géré par les encadrants.

## → MISE EN SITUATION

Proposée à la personne afin qu'elle puisse mieux découvrir les services et activités et permettant aux éducateurs de faire connaissance avec l'usager, la période de mise en situation de la Section Annexe est de 15 jours renouvelables.

## → COORDONNÉES

### S.A.C.A.T.

4 rue du Rocher  
35140 SAINT-HILAIRE-DES-LANDES  
Tél. : 02 99 98 91 42  
Fax : 02 99 98 91 42  
sacat@eurodouet.com





# S.A.V.S.

## du Pays de Fougères

Service d'Accompagnement à la Vie Sociale

Géré par l'Association Les Ateliers du Douet et financé par le Conseil Départemental d'Ille-et-Vilaine. Créé en 1995, le S.A.V.S. du Pays de Fougères a pour mission l'assistance et l'accompagnement dans tout ou partie des actes essentiels de l'existence ainsi qu'un accompagnement social en milieu ouvert.



### → CADRE LÉGAL

Art. D. 312-155-5 « Les Services d'Accompagnement à la Vie Sociale ont pour vocation de contribuer à la réalisation du projet de vie de personnes adultes handicapées par un accompagnement adapté favorisant le maintien ou la restauration de leurs liens familiaux, sociaux, scolaires, universitaires, professionnels et facilitant leur accès à l'ensemble des services offerts par la collectivité ».

### → POUR QUI ?

Le service s'adresse à toute personne adulte du Pays de Fougères :

- ayant un handicap reconnu par la C.D.A.P.H. ou en cours de reconnaissance, ou bien ayant une préconisation d'un suivi S.A.V.S.,
- vivant dans son propre logement (ou en projet d'installation),
- âgée de plus de 18 ans,
- souhaitant être accompagnée dans ses projets.

L'intervention du S.A.V.S. se fait sur la demande de la personne accompagnée.

### → POUR QUOI ?

- Une aide dans les démarches administratives.
- Un soutien à l'apprentissage et à l'organisation de la vie quotidienne (repas, achats, utilisation des moyens de transport, entretien du linge, etc.).
- Une aide dans la recherche de loisirs.
- Un appui à l'amélioration des conditions de logement (recherche de logement, aménagement, entretien, déménagement).
- Un accompagnement dans la recherche d'emploi.
- Un lien dans les relations sociales et familiales.
- Un soutien moral.

### → COMMENT ?

Mise en situation : proposée à la personne afin qu'elle puisse mieux découvrir les services et activités, elle permet également aux éducateurs de faire connaissance avec l'utilisateur. La période de mise en situation est de 2 mois. Pour faire appel à notre service : 02 99 94 51 28. Ce service est gratuit et assuré par une équipe de professionnels.

### → JOURS

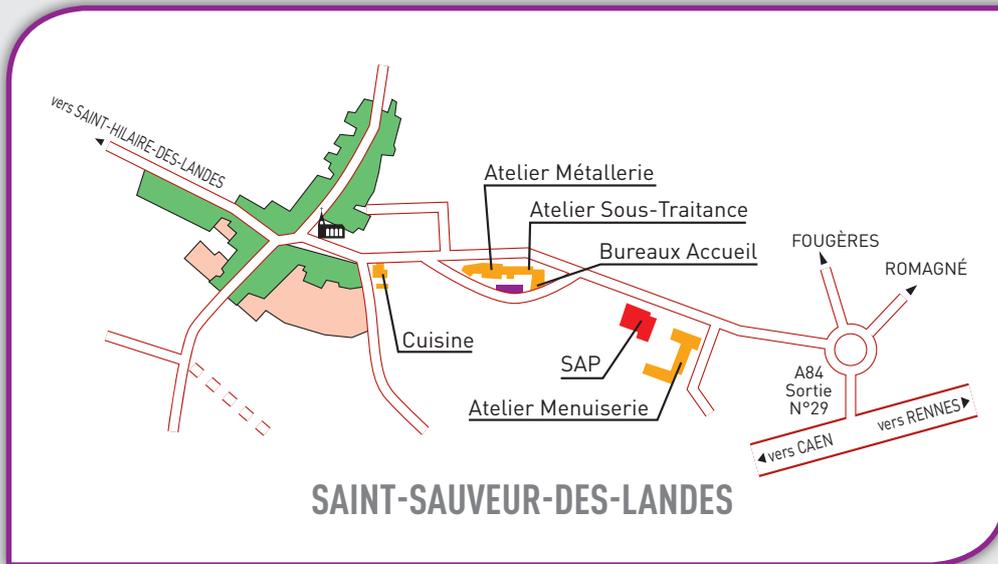
### ET HEURES D'OUVERTURE

Lundi	09:30	12:30	14:00	19:00
Mardi	09:30	12:30	14:00	19:00
Mercredi	09:30	12:30	14:00	19:00
Jeudi	09:30	12:30	14:00	19:00
Vendredi	09:30	12:30	14:00	18:00

### → COORDONNÉES

**S.A.V.S.** du Pays de Fougères  
 36 rue des Feuteries  
 35300 FOUGÈRES  
 Tél. : 02 99 94 51 28  
 Fax : 02 99 94 11 03  
 savs@eurodouet.com

## → Plan d'accès



3 allée du Douet  
35133 SAINT-SAUVEUR-DES-LANDES  
Tél. : 02 99 98 81 82  
Fax : 02 99 98 89 50  
@mail : [info@eurodouet.com](mailto:info@eurodouet.com)  
[www.eurodouet.com](http://www.eurodouet.com)

